



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 3 octobre 2024

AVIS A LA POPULATION

No 11/24

ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 17 octobre 2024, à 20h00 à la Maison des Œuvres (grande salle)

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 6 juin 2024
2. Discuter et approuver la convention relative au Triage forestier La Courtine fonctionnant en pot commun.
3. Sous réserve de l'acceptation du point 2 décider de l'octroi d'un prêt de CHF 55'200.- au Triage forestier La Courtine pour son fonctionnement en pot commun, autoriser le Conseil communal à prélever le montant sur les fonds forestiers.
4. Présentation du projet de création d'une structure d'accueil de jour pour des personnes atteintes de troubles neurocognitifs en collaboration avec la Fondation Résidence La Courtine.
5. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée communale peut être consulté au secrétariat communal, sur le site internet « www.lajoux.ch » et au panneau d'affichage public.

Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au secrétariat communal au plus tard 1 jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci.

L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal est approuvé sans lecture.

COMMUNE DES GENEVEZ
COMMUNE DE LAJOUX



Lajoux/Les Genevez, le 30 septembre 2024

**MISE AU CONCOURS D'UN POSTE
D'APPRENTI-E AGENT-E D'EXPLOITATION**

Les Conseils communaux de Lajoux et des Genevez mettent au concours le poste d'apprenti.e agent.e d'exploitation pour les Services de voiries communales.

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Entrée en fonction : août 2025

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, le curriculum vitae et la copie du dernier bulletin scolaire, sont à adresser, avec la mention « Postulation » à :

⇒ Conseils communaux des Genevez et de Lajoux
P.a. Administration communale
La Sagne-au-Droz 20
2714 Les Genevez

Délai de postulation : 31 octobre 2024

Des informations sur cette profession sont disponibles sur le site Internet www.orientation.ch, rubrique « Professions ».

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès des administrations communales (Lajoux : 032 484 94 27, Les Genevez : 032 484 94 88).

Les Conseils communaux des Genevez et de Lajoux

LIVRAISON DES POMMES, JUS DE POMMES ET POMME DE TERRE

Nous vous indiquons ci-dessous, la date de livraison des pommes, des jus de pomme et des pommes de terre :

MARDI 22 OCTOBRE 2024 de 13h30 à 16h00

Au dépôt de l'ouvrier communal

L'ENCAISSEMENT SE FERA SUR PLACE



La livraison des pommes de terre se fera également au dépôt de l'ouvrier communal.

RECRUTEMENT – SIS LA COURTINE

Le SIS est à la recherche de nouvelles personnes intéressées à intégrer ses rangs. Si vous avez 22 ans ou plus et souhaitez vous engager, contactez Xavier Brahier au 079 247 59 90. Votre engagement est essentiel pour notre communauté !

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant : Monsieur Antony Liechti, La Matenne 24, 2717 Fornet-Dessus

Projet : Aménagement d'une mare de 12m² e 80 cm de profondeur

Au lieu-dit : Crât des Oiseaux

n° de parcelle : 293

Zone d'affectation : Hors zone à bâtir

Dérogation : Art. 24 ss LAT

Dimensions : 12m² et 80 cm de profondeur

Dépôt public de cette demande, avec plans, **jusqu'au 11 novembre 2024**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).